



GUILLAUME-MARIE DELORME

**Projet pour la jonction de l'isle Mogniat à la ville de Lyon
(1738)**

herausgegeben von Susanne Rau

Erfurt 2015

urn:nbn:de:gbv:547-201500681

Delormes Erweiterungsplan der Stadt Lyon (1738)

Bei den folgenden Textauszügen handelt es sich um die Transkription handschriftlicher Dokumente der Bibliothek der im Jahr 1700 gegründeten Akademie der Wissenschaften¹ von Lyon. Es sind Auszüge aus den Sitzungsprotokollen der Akademie (I.) vom Dezember 1738 und April 1739 (Ms. 266, Bd. XXII) sowie ein Traktat (II.) des Architekten Guillaume-Marie Delorme (1700-1782) „Projet pour la jonction de l'isle Mogniat à la ville de Lyon“ (Ms. 307), in welchem dargelegt wird, wie die Stadt Lyon im Süden erweitert werden könnte. Guillaume-Marie Delorme war Ingenieur und Architekt. Außer durch den städtischen Erweiterungsplan ist er durch seine archäologischen Nachforschungen und Zeichnungen zu den römischen Aquädukten im Lyonnais bekannt.

Die Transkription versteht sich als Ergänzung zu einem Aufsatz, in dem die Quelle weitergehend kontextualisiert wird:

Susanne Rau: Imaginierte Räume. Zur Geschichte nicht-realisierten Stadtplanungsprojekte, in: *Informationen zur modernen Stadtgeschichte* 2/2015.

Transkriptionsregeln: Von der handschriftlichen Vorlage wurde nur gering abgewichen, indem etwa Satzanfänge und Eigennamen (z. B. „le dauphiné“ zu „le Dauphiné“) konsequent groß geschrieben wurden. Akzentsetzung folgt der Vorlage. Ordnungszahlen bei Datumsangaben wurden beibehalten. Blatt- und Seitenwechsel werden durch Doppelschrägstrich // angezeigt.

I. Auszüge aus den Protokollen

Bibliothèque de l'Académie de Lyon, Ms. 266-XXII, S. 94-95 und 116:

[94] Du 11^e d[écem]bre 1738.

M[onsieur] Grollier, M[onsieur] Chenet, M[onsieur] Bollioud, M[onsieur] Berthaud, M[onsieur] Delorme, M[onsieur] Delamonce, M[onsieur] l'abbé Cahier, M[onsieur] Garon, M[onsieur] Clapasson, M[onsieur] De Roulz, et M[onsieur] Christin.

M[onsieur] Berthaud a fait son remerciement de reception.

M[onsieur] Degrollier y a repondu.

M[onsieur] Clapasson a fait son remerciement de reception.

M[onsieur] Delorme y a repondu.

¹ Anfänglicher Name: Académie des Sciences et Belles-Lettres, abgekürzt auch: Académie de Lyon, später: Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.

M[onsieur] Delorme a lu des observations qu'il a faittes sur la construction de plusieurs moulins qu'il avoit proposée dans la seance du 9^e [novem]bre 1737 pour estre placés dans le rempart du Rhone depuis St. Clair jusqu'à l'Hotel-Dieu; il a deduit les raisons qu'il reconnus depuis, s'oposer a cette construction.

M[onsieur] Delorme a lu un projet par luy proposé a Monsieur Le Prevost des marchands de cette ville, concernant plusieurs objets interessants pour l'utilité et pour la decoration de cette ville. Tous ces objets se reunissent suivant le plan au confluent des deux // [95] rivieres. Le plan donne à cette ville un agrandissement necessaire et convenable, quoi qu'il s'étende gueres au dela des jardins d'Enay. Les eaux qui abondent dans ce lieu et desquelles jusqu'à present on n'a sù faire aucun usage, y sont menagées avec art pour le service de plusieurs artifices, et particulierement pour des moulins à bled. L'on etablit ces artifices à demeure fixe sur une chaussée du coté du Rhône ou ils seront à couvert de tous dangers de la part des rivieres sans rien deranger à leur cours ni à leur navigation qui en devient plus sùr. Le fleuve à cet effet est necessairement resserré contre la ville et ses dependances, par une digue sans pouvoir s'en ecarter, ce qui garentit en meme tems le Dauphiné. La chaussée du coté du Rhone et une autre construite du coté de la Saone servent de communication de la ville à l'Isle Mogniat et à former entre deux un vaste bassin; cette Isle ne pouvoit pas avoir une destination plus convenable que celle qu'on luy donne. Elle y est destinée pour un cours et pour des promenades delicieuses; la disposition du tout est unique elle renferme avec œconomie l'utilité, et l'agreable et le magnifique; l'auteur a deposé à l'academie le plan de ce projet avec le mémoire.

Du 15^e d[écem]bre 1738.

M[onsieur] Grollier, M[onsieur] Borde, M[onsieur] De Ruolz, le P.R. Duclos, M[onsieur] Chenet, M[onsieur] l'abbé de Vaternod, M[onsieur] Pestalozzi, M[onsieur] Gavinet, M[onsieur] Albouy, M[onsieur] Berthaud, M[onsieur] Garon, M[onsieur] Bollioud, M[onsieur] l'abbé laCroix, M[onsieur] Delorme, M[onsieur] Christin.

L'assemblée s'est occupé a faire ses observations sur le plan que M[onsieur] Delorme luy avoit présenté la precedente seance.

[plan dessiné, aquarelle, 44 x 57 cm]

[115] [...]

Du 27^e avril 1739

Le R.B. Duclos president, M[onsieur] Clapasson, Mathon, l'abbé Vaternod, Deparcieux, Delorme, Delamonce, Gacon, Borde, Bollioud, De Ruolz, Grollier de Servieres, Garnier, Bertaud, & Christin secretaire.

M[onsieur] Delorme a lu un mémoire concernant la possibi- // [116] lité de l'exécution du projet de la jonction de l'Isle Mogniat a la ville de Lyon en conformité du mémoire et du plan qu'il a donné de ce projet le 11^e decembre 1738. Il raporte six objections principales qui ont été faites contre ce projet, les unes regardent l'exécution et les autres la possibilité d'avoir a toujours une chute d'eau suffisante pour les artifices a placer sur la chaussée du Rhone.

Ces objections présentées de bonne foy et mises dans leur plus grand jour par M[onsieur] Delorme sont suivies de ses propres reponses qui assurent la possibilité de l'exécution du projet, sur des moiens qui paroissent incontestables, et il fait voir par les observations qu'il a faites que l'on peut compter sur une chute d'eau continuelle et propre a mouvoir les artifices a eaux qui seroient placés sur la chaussée proposée.

II. Traktat über eine mögliche Stadterweiterung Lyons

Bibliothèque de l'Académie de Lyon, Ms. 307

fol. 153-159 :

[153] Projet [n° 130]

Pour la Jonction de l'Isle Mogniat à la ville de Lyon
sur un plan proposé joint au mémoire
par M[onsieur] Delorme

Le 11 Decembre 1738

[154r] Projet

Pour la Jonction de l'Isle Mogniat à la ville de Lyon
sur un plan proposé joint au mémoire.

La jonction de l'Isle Mogniat a la ville peut se faire sur diferens plans; celui que je propose reünit plusieurs avantages qui semblent devoir lui faire meriter la preference. Il donne a cette ville des emplacements considerables, un beau et vaste bassin avec un port des plus commodes, des artifices a eaux des plus utiles, une promenade delicieuse et le tout ensemble propre a faire une decoration superbe et unique.

Du plan proposé

Suivant ce plan il faut eloigner de la ville le confluent du Rhône et de la Saone jusqu'au-delà de la pointe meridionale de l'Isle Mogniat, en sorte que le fleuve abandonnant son lit entre la ville et cette isle prenne tout son cours dans le bras qui en est a l'orient; et que le bras qui est a l'occident soit reservé pour prolonger le cours de la Saone jusqu'au nouveau confluent. Deux chaussées tres larges sont construites a cet effet au travers du lit abandonné, pour la communication de la ville a l'Isle. L'une sert à donner la direction au nouveau cours de Rhone et l'autre a resserrer le lit cedé à la Saone pour la prolongation de son cours. La premiere est dirigée de l'angle saillant du redant² qui est derriere les Penitens de St. Charles, à la partie [gestrichen: occidentale] orientale de l'Isle, mais il seroit mieux de meme indispensable qu'elle y fut dirigée de l'angle saillant du redant // [154v] qui est derriere la Charité. Et la seconde chaussée de l'Arcenal vers la partie occidentale, neanmoins sans passer de beaucoup la pointe septentrionale

² Le redan: Vorsprung.

ou elles sont terminées chacune par un ouvrage a cornes³ qui commandent sur l'isle. Le lit abandonné par le Rhône, entre ces deux chaussées qui sont presque parallèle, donne lieu à la plus belle disposition. Une partie en aiant été conservée pour les emplacements a batir et l'autre pour former un vaste bassin: Il étoit convenable que les jardins qui sont audessous du rempart ; le gravier et islots voisins ainsi qu'une partie de lit abandonné fussent réservés pour ces nouveaux emplacements qui prolongent par ce moien l'étendu de la ville; et que la partie du lit qui est près de l'isle fut destiné pour le bassin, de manière que le quai dirigé sur une ligne droite perpendiculaire sur les deux chaussée et a soixante toises⁴ du coin de la rue Neuve d'Enay et a cent toises de l'angle de la maison de M[onsieur] Bertaut fournit jusqu'au rempart un terre plain d'autant plus considerable sur ces deux largeurs que son étendue du Rhone à la Saone est de plus de trois cent toises. Les chaussées depuis ce quai sont prolongées de cent vingt toises en tirant vers l'isle dont elle font la jonction n'en étant separée que par un fossé: cette longueur sur cinquante toises de largeur fournit encore un terrain propre a batir ce qui ne comprend point les quais [gestrichen: dont elle] qui l'envelopent. Le bassin se trouve fermé par ce quai du cote d'Enay, par la rive parallèle du cote de l'isle et par les deux chaussées des cotés des rivières. Sa longueur prise d'une chaussée a l'autre est de 220 toises et sa largeur du quai a l'isle cent toises. La communication du bassin à la Saone est libre par un canal ouvert au travers de la chaussée qui en est a l'occident et par // [155r] un fossé de l'ouvrage a corne, l'un et l'autre propre à l'écouler de ses eaux. Sa communication au Rhone se fait par un autre canal au travers de la chaussée a l'orient fermée par une écluse. Ces deux canaux ont leurs entrées vis-à-vis l'un de l'autre au milieu de la largeur du bassin. Au dessous du grand quai d'Enay regne un port spacieux ou les bateaux se rendent par les deux communications du Rhone et de la Saone. La chaussée du coté du Rhone avec son ecluse retiennent les eaux de ce fleuve qui sont naturelle [engefügt: élevees] audessus des eaux de la Saone et par consequent audessus du bassin. C'est du Rhone ainsi élevé que l'on a des chutes d'eau par des pertuis pratiqués au travers de la chaussée, qui apres avoir servie de forces motrices a divers artifices et principalement à des moulins a bled, vont se rendre dans ce bassin. L'isle est un lieu reservé pour des jardins et pour un cours formé par plusieurs allées d'arbres tant dans son interieur que sur ses rives.

Le plan geometral qui accompagne ce mémoire representera mieux a l'œil la disposition du tout ensemble. Il est tracé en deux couleurs, le noir pour

³ Un ouvrage à cornes: Hornwerk.

⁴ 1 toise de roi = 1,949 m; 1 toise de Lyon = 2,568 m.

les lieux existants et le rouge pour les augmentations et changemens proposés. Il est copié sur le plan de Seraucourt que je ne garantis pas pour l'exactitude, mais [eingefügt: duquel] les défauts de précisions ou il s'en trouveroit sont sans conséquence pour ce dessein. Les dimensions sont rapportées en toises de roi.⁵

Des emplacements a batir

Il ne suffit pas d'indiquer simplement que les emplacements a batir suivant le plan proposé sont considerables, il faut l'établir invinciblement par raport aux logemens qu'ils peuvent donner. Le bassin est environné sur trois de ses cotés de neuf grands emplacements isolés: deux sur chaque chaussée, entre lesquels sont les canaux de communication ; trois sur la [eingefügt: longueur du] grand quai [gestrichen: qui en fait la longueur] // [155v] et qui sont flanqués de deux autres sur un meme alignement du Rhone à la Saone. Ces cinq derniers sont sur une longueur de trois cent toises et sur la largeur de cinquante. Les quatre emplacements qui sont sur les chaussées forment une longueur de cent quatre vingt toises sur quarente cinq de largeur: en sorte que tous ces emplacements considérés en longueur ont 480 toises sur 45 et 50 en largeur. En donnant douze toises de face sur vingtdeux et vingt cinq de profondeur pour batir une maison on pourroit sur cette étendue y en construire quatrevingt. Il se trouve encore sur la chaussée du Rhone en allant vers la tete un emplacement sur 84 toises de long et de 45 en largeur propre pour quatorze maisons. Depuis le manege jusqu'au precedent emplacement de la chaussée du Rhône, il y a une longueur de 120 toises sur 25 de profondeur moienne ou l'on peut construire dix maisons. Il ne reste plus que l'emplacement depuis le coin de la rue Neuve d'Enay jusqu'à la chaussée de Saone qui est propre pour trois maisons. Par le resultat de tous ces emplacements on peut construire cent et sept maisons chaqu'une egale au moins en face et profondeur a l'une des dix maisons qui composent les deux grands édifices de la place de Louis le grand. L'on ne sauroit contester que dans de telles maisons on pourroit y construire les logemens pour cent personnes au moins et dans les 107 maisons pour y en loger dix mille sept cens.

Les maisons a batir dans la rue Neuve d'Enay, rue St. Helene, rue d'Auvergne, rue Sala fourniroient les logemens pour plus de trois mille personnes. Si l'on transportoit l'Arcenal immediatement hors de la porte St. Georges et cette porte au dela du nouvel Arcenal on pourroit construire

⁵ Hier also 1,949 m.

dans l'ancien en y prolongeant au travers la rue Sala dixhuit grandes maisons tant sur son quai que sur les rues voisines, dans lesquelles logeroient encore 1.800 personnes. Voila donc des emplacements pour loger 15.500 habitans ; ce qui peut donner bien de l'aisance a cette ville. //

[156r] Il semble que je m'éloigne de mon objet par ce denombrement et par celui qui suit, neanmoins quand on voudra bien faire attention qu'il faut montrer l'utilité et l'avantage d'un projet, l'on conviendra que je vais à mon but et que sans cela il paroitra chimerique.

Si l'on veut construire un quai depuis Pierre en scize jusqu'au pont de pierre, il faut demolir cent vingt maisons qui sont situées sur cette longueur ; lesquelles ne logent pas par estimation commune 40 personnes et ensemble 4800. Car c'est un fait certain qu'il n'y en pas six ou logent plus de 70 personnes et qu'il y en a une grande quantité ou il s'y en trouve moins de quinze, ce qui n'est point surprenant de celles ci quand on fait attention que la plupart de ces maisons sont basses, étroites avec peu de profondeur.

La construction si necessaires d'un quai depuis la Feuillée jusqu'au pont de pierre prend l'emplacement de trente maisons et les logemens de 1800 personnes a raison de 60 par maison. Voila qui fournit 6600 habitans pour occuper les nouvelles constructions a faire hors et sur les remparts d'Enay, mais qui y laisseroient encore un vuide pour 4100 independemment des logemens que nous avons vu que l'on peut faire pour 4800 depuis Enay jusqu'à la place de Louis le grand. Il y a lieu de croire que les accroissemens d'habitans avec les degagemens que l'on feroit dans la ville founiroient dans la suite un suplement de 8900 [eingefügt: personnes] pour occuper le restant de ces nouvelles habitations.

Du Bassin

Ce beau et vaste bassin est formé sur un quarré long dans le lit abandonné par le Rhône. Il est séparé de l'une et l'autre riviere par deux larges chaussées qui servent en même tems à faire la jonction de la ville a l'Isle. Cette agreable disposition de substituer dans ce lieu un bassin au lit du Rhone dispense de la necessité d'un remplissage qu'il auroit falut faire avec une depense considerable pour cette jonction. A tous ces avantages il joint celui d'une decoration singuliere. Par ses deux entrées il devient l'abord des bateaux du Rhone et de la Saone, qui peuvent passer reciproquement de l'une a l'autre riviere et éviter le // [156v] long et penible contour de l'isle. Les eaux y seront toujours vives. Elles ne pourront y sejourner puisque les

pertuis⁶ de la chaussée du Rhone en fourniroient continuellement de nouvelles qui auroient leurs sorties par des écoulemens pratiques au travers de la chaussée de Saone. L'on sait assez combien il est a craindre que les glaces, lorsque les Rivieres viennent a se geler, n'entraînent les bateaux et avec eux les ponts. Ce bassin deviendroit alors un sur azile pour les bateaux ou ils seroient a couvert de ces accidens.

Du Port dans le Bassin

Ce port des plus utiles et des plus commodes regneroit sur la longueur du bassin et au dessous du grand quai d'Enay. Sa construction basse seroit propre pour l'abord des bois a toutes sortes d'usages, pour les pierres de taille, pour les denrées et pour les marchandises: de maniere que ce quartier joueroit bientôt d'une grande abondance.

Sous le terre plain de quai l'on pourroit construire des ateliers pour les tailleurs de pierre et marbriers ; des chantiers pour les charpentiers, charrons et autres, de meme que pour les bois a bruler: lesquels produiroient de grands revenus. Leur construction n'excederoit pas considerablement la depense du remplissage qu'on éviteroit par ce moien. [gestrichen: Leurs entrées] ces ateliers au nombre de soixante formés par des murs de refands⁷ et voutés pardessus seroient au rez de chaussée du port par ou ils auroient leurs entrées en arcs rustiques ; et audessus se trouveroit le quai, ou l'on monteroit du port par deux escaliers decouverts placés aux avenues de deux rues et aussi par deux rampes douces placés aux extremités du port pour la commodité de charroi.

Des Artifices a eaux⁸

L'on sait de quelle importance il est d'assurer a cette ville sur ses rivieres des moulins a bled. Cet objet est des plus interressants. L'on a peu de farine quand les eaux sont basses et quand elles sont enflées, il y a du risque pour les moulins ; car le premier etant detachés viendroit sur le second qui et ensemble entraineroient tous les autres ; ce qui peut en un instant reduire cette ville à la famine. Mais d'ailleurs ces moulins incommodent continuellement la navigation et causent de frequents et de funestes naufrages. Ce sont là les // [157r] Les inconveniens trop connus des moulins de cette ville: inconveniens auxquels je propose de remedier par un moien assuré.

Le Rhone est toujours plus élevé que la Saone, la raison en est sensible. Sa rapidité n'est causée que par une plus grande pente: aussi a distances

⁶ Le pertuis: Engstelle, hier eher: Schleusenöffnung.

⁷ Le mur de refend = mur porteur (tragende Wand).

⁸ Wohl zu übersetzen mit: wasserkraftgetriebene Maschinen.

égales en remontant du confluent ou leurs eaux doivent être de niveau, le Rhone sera plus élevé que la Saone. Il s'agit donc de mettre à profit cette élévation. Fut-elle de quatre pieds seulement par-dessus le niveau de Saone au devant de la chaussée du Rhone, elle produiroit un effet prodigieux. Cette eau coulant par des pertuis pratiqués au travers de la chaussée acquerrait par sa chute une vitesse et une force capable de vaincre les plus grands efforts de la résistance des roues opposées à son cours ; ce qui seroit très propre à mouvoir toutes sortes d'artifices. Et quoiqu'il en soit de cette élévation qui est certaine l'on est toujours assuré, s'il falloit courir le risque d'un pis-aller⁹, d'y avoir une force pour égaler les effets que produit ailleurs la rapidité de son cours. Je ne m'arrête point à dire quelle seroit la construction de ces moulins placés sur cette chaussée ou ils n'occuperoient qu'un emplacement médiocre dans l'intérieur des batimens, sans rien déranger aux logemens que l'on y a supposés [eingefügt: parceque je me propose de donner un mémoire à leur construction]. Ces moulins auroient l'avantage de moudre également quand les eaux seroient basses, parceque la chute de l'eau seroit à peu près la même dans toutes les circonstances de tems. Ils seroient solidement établis à demeurer fixe dans une entière sûreté et d'un entretien modique. Voilà enfin ce moyen important d'assurer de la farine à cette ville: moyen jusqu'à présent recherché à grands frais sans y avoir pu réussir. L'on auroit encore la commodité de faire transporter la farine par bateaux dans tous les ports de la ville d'où l'on pourroit de même y apporter le bled. Ce ne seroit pas pour les seuls moulins à bled que ces eaux seroient propre ; on pourroit les employer aussi utilement pour quantité d'autres artifices soit foulons¹⁰, soit moulins à soie et à d'autres usages qui contribueroient au bien du commerce de cette ville.

De la Promenade

Il est peu de ville qui n'ait des jardins et des promenades publiques par de longs cours qui servent autant à leur embellissement qu'aux // [157v] plaisirs de leurs citoyens. Cette ville jusqu'à présent semble avoir été privée de ces agrémens, mais l'Isle Mogniat lui présente un moyen de l'indemniser avantageusement par des promenades incomparables qui pourroient faire de ce lieu autant par leurs dispositions que par leur situation les délices de cette ville. La rive qui est au long du bassin à la tête de l'isle seroit bordée de plusieurs rangs d'arbres. Du milieu de cette rive s'ouvriroit un cours spacieux qui passeroit de nord de l'isle à son midi. D'autres allées borderoient les rivages [eingefügt: à côté du] Rhone et de la Saone sur les alignemens

⁹ Un pis-aller: Notlösung.

¹⁰ Le foulon: Walkmühle.

prolongés des quais extérieurs. Elles seroient parallèles à d'autres tirées sur l'alignement prolongé des quais intérieurs; de celles-ci au grand cours on communiqueroit par des allées croisées et en sautoir qui produiroient un charmant effet. La régularité se pousseroit aussi loin que ce lieu le permettroit avec les changemens pour les endroits irréguliers; ce qui formeroit une agréable variété. Les intervalles de ces allées seroient remplis par des bosquets et des prairies et par des jardins dont les utiles productions feroient un revenu.

Le bassin et les deux rivières seroient autant d'avenues pour aborder dans ce lieu. Quatre quais y conduiroient sur deux chaussées d'où l'on passeroit par une porte placée au milieu de la courtine de l'ouvrage à corne qui les termine. L'isle auroit un revêtement de mur du côté du bassin et des chaussées, de la au long des deux rivières sur plus de 100 toises pour la garantir de leurs insultes.

De la vue du tout ensemble

Quel spectacle ne découvre-t-on pas dans ce lieu décoré par des édifices d'une architecture noble et simple. Si l'on se trouve placé au milieu du quai du côté d'Enay la face tournée vers le midi! Si l'on y baisse la vue c'est pour voir un port aussi beau que régulier extrêmement long, bordé de bateaux sur une mer tranquille dont l'autre bord agréablement couvert d'arbres y attire aussitôt les regards // [158r] vis-à-vis se présente sur cette rive une allée découverte traversant l'isle dans sa longueur et qui laisse voir au loin d'autres eaux et encore au-delà un autre rivage. Les têtes des arbres retracent à l'œil les différentes allées qu'ils forment sans priver du plaisir que nous donne dans ce lieu la vue des collines voisines. Si l'on ramène ses regards c'est pour voir sur la gauche un quay qui par plusieurs ouvertures forme de belles nappes d'eau¹¹. Au dessus sont élevés deux corps de bâtimens isolés entre lesquels par une écluse on voit descendre les bateaux dans le bassin. Si la vue s'étend entre ces deux édifices c'est pour voir encore le Rhône et la plaine du Dauphiné. Vers la droite est un quai qui par des ouvertures différentes engloutit les eaux que l'autre vomit. Les deux édifices qui sont au-dessus étant uniformes ne laissent au coup d'œil d'autre variété que celle de voir au-delà de la Saône une colline au lieu d'une plaine. Les différents aspects des quais présentent aussi différents points de vue qu'il seroit trop long de décrire. Je ne sais [!] s'il y a un plus beau lieu au monde et plus propre pour y donner des fêtes brillantes. Mais si l'on se plaçoit dans l'isle et encore mieux à Pierre benite¹² ou plus loin, que de beautés à la

¹¹ La nappe d'eau: Wasserquelle, Wasserreservoir.

¹² Pierre-Bénite: Granitstein am Ufer der Rhône, südlich von Lyon.

fois ! L'art et la nature en auroit fait dans ce lieu le plus riche assemblage. On peut se les retracer, mais on ne sauroit les écrire.

Lu a l'Academie des Beaux Arts [eingefügt: sur la vue du plan] le jeudi 11 decembre 1738. [signiert: G. M. Delorme]

[Anmerkung in Bleistift, moderne Schrift:] Le folio 159 était le g[ran]d plan, plié. Il a été détaché et entoilé dans une g[ran]de chemise cartonnée.

Plan meridional de la ville de Lion avec des augmentations et des changemens proposés

Tracés en rouge

Echelle de 200 toises de roi



[Text an der linken Seite, quer verlaufend:]

Ce plan renferme differents objets pour l'utilité et pour la decoration de la ville de Lyon. Ils se reunissent tous vers le confluent du Rhone et de la Saone. L'on y pretend donner un agrandissement a la ville par les nouveaux emplacements tracés et colorés en rouge, sur le rempart, les jardins et les graviers d'Enay et sur les deux larges chaussées à construire au travers du Rhone jusqu'à l'isle Moguiat. Ces deux chaussées servent à la communication du nouveaux quartier avec l'isle et a former le vaste bassin qui les separe. L'on fait un usage important de la chaussée qui est à l'orient ; elle detourne le cours du Rhone qu'elle dirige vers la partie meridionale de l'isle ou doit se faire sa nouvelle jonction avec la Saone. Et par des pertuis pratiqués au travers de cette chaussée, l'eau du Rhone qui est toujours élevé

sur le niveau de la Saone avant sa jonction, forme dans ces pertuis des chutes propres a donner le mouvemens a toutes sortes d'artifices placés a demeure sur la chaussée et particulièrement à un nombre sufisant de moulins a bled. Par le moien d'une ecluse on passe du Rhone dans le nouveau bassin et reciproquement. Le port qui est dans le bassin sert a procurer l'abondance dans ce quartier. L'isle Mogniat par son étendue et par sa situation devient le lieu des jardins, des cours et des promenades delicieuses auxquelles on l'a destiné. L'on voit encore dans ce plan plusieurs quais et un nouveau pont sur la Saone avec diverses rues percées jusques a la place de Louis le grand pour la commodité publique. Le tout suivant le projet fait par le S[ieur] Delorme en 1738. Presenté à Monsieur Perrichon prévot des marchands et ensuite a l'Academie des Beaux Arts. GMDelorme